SAINT JEAN DE THOLOME

BULLETIN MUNICIPAL
ÉTÉ 2012

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE 1
AU TEMPS PASSÉ 2
BILAN DU PREMIER CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES 3
LA QUALITÉ DE L'EAU 4
BUDGET 2012 5
SEMCODA 5
RÉFECTION DE LA PISTE FORESTIÈRE DU MÔLE 6
NOUVELLE COLLECTE EN DÉCHETTERIE 7
BILAN DU RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS 7
INSTALLATION D'UN ÉLEVAGE DE BREBIS LAITIÈRES 8
MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE 8
L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG CLAUDE MERVEILLE 9
INAUGURATION DE L'EXPO « LES TRÉSORS DU GRENIER » 9
LES CE2 CM1 CM2 MONTENT À LA CAPITALE 10
LE RESTAURANT SCOLAIRE 10
VOUS AVEZ DIT MUSIQUE ? 11
INFOS PRATIQUES 12
HORAIRES DÉCHETTERIE 12
ÉTAT-CIVIL 12

LE MOT DU MAIRE

Depuis notre précédent bulletin municipal de décembre 2011, j'ai envie de dire que nous venons de passer une période de PERTURBATIONS de tous ordres.

Bien évidemment, "perturbations climatiques" avec les très basses températures de début février pendant plus de 10 jours consécutifs. L'occasion pour les plus âgés de nous rappeler que "c'était pire en février 1956 quand le gel fendait les noyers", l'occasion pour d'autres de remettre Dame Nature à sa place et pour moi de remercier le personnel technique qui a répondu aux nombreuses demandes de nos administrés privés d'eau.

"Perturbations politiques" au niveau des institutions avec les élections présidentielles des 6 et 20 mai suivies des élections législatives des 10 et 17 juin. Longue période qui mobilise les élus lors de la tenue des bureaux de vote mais aussi longue période de doute, d'attentisme pour les collectivités territoriales. La fin d'une politique, le début d'une autre ? La remise en cause de certains acquis, les moyens financiers dédiés aux communes ? Autant de questionnements qui n'aident pas à la prise de décisions des élus ; seule certitude une circonscription législative modifiée (le canton de Saint-Jeoire dans la 3ème avec les cantons de Boëge, Bonneville, Cruseilles, Reignier) dont de surcroît le scrutin nous élit un Député Maire sortant situé à 11 km en la personne de Monsieur Martial SADDIER. L'occasion de lui présenter mes félicitations et de lui organiser un accueil républicain digne de ce nom dès que l'occasion sera possible.

"Perturbations aussi au sein de la Communauté de Communes des 4 Rivières" (CC4R) quand il a fallu transférer un certain nombre de compétences de la commune à l'intercommunalité. Même si le mot perturbation est quelque peu exagéré, il s'avère que les réactions diffèrent. Certaines communes ou leurs représentants disent plutôt "mais que va-t-il nous rester à faire : les chiens, les chats, les mariages…/… ?", d'autres affirment : "mais tout va bien dans ma commune, pourquoi changer ?", d'autres défendent leurs intérêts lorsqu'ils sont en contradiction avec ceux de l'intercommunalité. Autant de réactions légitimes, mais que pense le maire de la commune de St-Jean ?

Tout d'abord, j'ai la chance d'avoir été désignée Vice-Présidente de la CC4R par mes collègues et au titre de porte-parole envers les élus, j'ai voulu que les conseillers municipaux de Saint-Jean aient la possibilité d'un débat très informé. Informé par les procès verbaux des conseils communautaires qui leur sont systématiquement transmis, qui sont téléchargeables sur le site de la CC4R (www.cc4r.fr) dont j'invite les tholoméens à la lecture. Informé par le travail des services de la CC4R (étude comparative, étude fiscale, avis des services de l'état…/…) ainsi que les très nombreux éclaircissements suite au travail de M. HOARAU, notre secrétaire de mairie (la comparaison entre la redevance et la taxe d'ordures ménagères et les incidences sur notre budget, la comparaison des taux d'imposition avec les autres communautés de communes…/…). D'où un vote en faveur de 21 nouvelles compétences transférées sur 26 proposées, d'où une satisfaction :

1) Pour la création de zone économique et artisanale intercommunale qui donnera d'autres ressources que la fiscalité uniquement sur les ménages à ce jour ;
2) Pour les conventions d'objectifs avec les associations aussi indispensables au territoire que l'ADMR, la MJCI, PAYSALP, les écoles de musique où 11 communes seront relayées par une seule voix ;
3) Par le développement touristique au travers du lac du Môle et de la création de sentiers multi usages à caractère communautaire ;
4) Pour le soutien fait à l'agriculture des alpages jusqu'au bas des vallées.

Mais des regrets que la CC4R ne prenne pas en charge la gestion des structures multi accueil de 0 à 4 ans (l'ACPE : Association Cantonale Petite Enfance par rapport au coût (cf article budget) et de ne pas mutualiser nos marchés de collecte des ordures ménagères pour diminuer le coût, optimiser la collecte faite aujourd'hui sur les 11 communes par le même prestataire !!!

"Perturbations de santé" qui m'ont éloignée quelque temps de mes fonctions suite à une opération mais l'occasion de relativiser face à certaines familles tholoméennes qui connaissent la souffrance d'un des leurs ou pire encore celles qui sont dans le chagrin par la perte d'un être cher.

De tout cœur avec tous les tholoméens.

Christine Chaffard, Maire.

AGENDA

30 JUIN : FÊTE DE L'ÉCOLE organisée par l'association Le Sou des Ecoles

1ER JUILLET : OXBALL organisé par l'assocaition Oxalis

13 JUILLET : FEUX D'ARTIFICE INTERCOMMUNAUX AUTOUR DU LAC DU MÔLE (Ville-en-Sallaz, Viuz-en-Sallaz, La Tour, St-Jeoire et St-Jean de Tholome)

22 JUILLET : JEUX INTER VILLAGES À MIEUSSY organisés par le Comité des Fêtes

8 SEPTEMBRE : MONTÉE DE L'HANDICAP AU MÔLE organisée par les municipalités autour du Môle

22 SEPTEMBRE : VIDE GRENIER organisé par l'association PERISCOL

6 OCTOBRE : MÔLINETTE organisée par l'association Oxalis

MARCHÉ DU TERROIR : les samedis 7 juillet, 4 août, 1er septembre, 6 octobre, 3 novembre et 1er décembre

DON DU SANG : 17 août et 2 novembre dans la salle de motricité de l'école.

LA FÊTE DE L'AMITIÉ

Le 29 septembre 2012, fête de l'amitié à Ville-la-Grand au profit de la résidence pour personnes handicapées "D'oser y croire" soutenue par Nicoletta et de nombreuses associations (Rotary Annemasse, Annemasse – Genevois Innerwheel et Soroptimist), en partenariat avec OYC, Espace Handicap, ADIMC74, Sport Handicap, Faill'Art, la commune de Ville-la-Grand, le Conseil Général, la DTARS.

Dès 10h et toute la journée, jeux pour tous.

Midi : paella géante.

Clôture à 17h30 avec la chorale "La Croche Chœur".

AU TEMPS PASSÉ

(CAFÉS ET COMMERCES DE SAINT-JEAN DE THOLOME)

Les anciens du village s'en souviennent, mais vous, le saviez-vous que, à une époque désormais révolue, il existait un certain nombre de commerces à Saint-Jean de Tholome ?

Alors venez avec moi, nous allons faire un retour dans le temps…

Nous allons tout d'abord commencer par les cafés qui, à cette époque, étaient l'endroit où l'on pouvait se rencontrer et discuter de tout et de rien ; centre du village et du monde. En faisant le tour des hameaux en commençant par le bas de la commune, à Savernaz se trouvait le "O 20 100 O" (Chez la Marie à Louis) ; Chez Nonoz "Chez Bovagne" ; à Folliex le "Café des Touristes" ; à La Fléchère le "Club Alpin" ; au Chef-lieu ils sont plus nombreux, l'"Hôtel des Roches" (Mossuz), "Chez Gay Marguerite", "Chez la Fine à l'Edmond" (Métral), le "Négoce" (Chatel), actuellement "Chez Moi" ; et enfin aux Ruz la "Pension Gay".

Quant aux commerces, ils étaient nombreux et variés. Toujours dans le même cheminement, à Savernaz on pouvait trouver un "Bureau de Tabac" (chez Mermin), un "Coquetier*" (chez Dumond d'Ayot), une "Epicerie" (chez Philibert Verdan Roulet), une "Boulangerie" (chez Angèle Ruin), un "Cordonnier" (Joseph Mossuz) ; puis Chez Nonoz un "Cordonnier" (Marius Tondu) ; au Chef-lieu un "Cordonnier" (Louis Gay), une "Boulangerie" Victor Chatel), une "Fruitière" ; pour finir à Romblaz d'en Bas un "Coquetier*" (Frédéric Morel).

Café des Touristes, Chez Folliex

Voila, je pense avoir fait le tour de la question. En espérant n'avoir oublié personne en route, cette liste n'étant pas exhaustive.

Jacques Demeyrier, avec la collaboration d'Antoinette Mermin et de Jean Paul Verdan

*fromages, beurre, poules, lapins

Café Club Alpin, La Fléchère

BILAN DU PREMIER CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Il y a deux ans, la mairie de Saint-Jean de Tholome a fait appel aux jeunes de la commune pour intégrer le Conseil Municipal des Jeunes. Ce furent deux années d'expérimentation qui nous ont permis de nous faire une place dans la vie civique, et ainsi nous intéresser aux préoccupations de la commune. Durant ces deux ans, nous avons organisé des sorties gratuites pour les jeunes de la commune, vous en avez sans doute entendu parler ou y avez même participé, comme le dernier match de la saison d'ETG, ainsi qu'une sortie au cinéma et au laser-game. Nous avons également travaillé sur de nombreux projets, tels que la naissance d'un espace, permettant aux jeunes de se réunir, qui devrait voir le jour dans les années à venir, cet espace sera consacré au foot, basket, ping-pong, accompagné de bancs. Il sera situé à la place de l'espace pétanque, près de la mairie. Tout ceci s'organise lors de réunions à la mairie suivant nos disponibilités, bénéficiant d'un budget mis à notre disposition par la commune.

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Suite à l'appel à candidature pour le deuxième Conseil Municipal des Jeunes, les élections se sont déroulées le jeudi 31 mai de 16h30 à 19h et le samedi 2 juin de 9h à 11h ainsi que par correspondance.
Ces élections ont permis de désigner le nouveau Conseil Municipal des Jeunes pour une durée de deux ans:

Collège/Lycée :

- Alexis Beurdeley, Romblaz d'en Bas, 16 ans, Lycée St-François, Ville-la-Grand
- Nila Bruneau, Les Syords, 12 ans, Collège G. Monge, St-Jeoire
- Arnaud Evangelista, Romblaz, 13 ans, Collège G. Monge, St-Jeoire
- Simon Gonet, Chef-Lieu, 16 ans, MFR, Franclens
- Maxime Guichonnet, La Mouille, 12 ans, 5ème, Collège G. Monge, St-Jeoire
- Clara Vieira, Chef-Lieu, 17 ans, Lycée St-Joseph, Thônes

CM1-CM2 :

- Lucas Chaffard, Chez Dametaz, 10 ans, CM2, école de St-Jean de Tholome
- Gaëlle Collavet, Vers Gevaux, 10 ans, CM2, école de St-Jean de Tholome
- Léo-Paul Dupont, Faucigny, 10 ans, CM2, école de St-Jean de Tholome
- Rémy Gros, Chez le Baron, 10 ans, CM2, école de St-Jean de Tholome
- Romain Guichonnet, La Mouille, 9 ans, CM1, école de St-Jean de Tholome

SORTIE BOWLING/LASER GAME

Le Conseil Municipal des Jeunes a organisé une sortie gratuite pour tous les jeunes de la commune entre 9 et 17 ans le lundi 16 avril 2012 pendant les vacances de Pâques. Une cinquantaine de jeunes de la commune a ainsi pu se rendre en bus au bowling/laser game Mont-Blanc de Sallanches pour faire une partie de bowling et une partie de laser game. Comme pour les sorties précédentes, le but est de permettre aux jeunes de St-Jean de se retrouver et de se rencontrer à l'occasion d'une sortie en groupe.

OXALIS «ÂNES & NATURE»

L'association Oxalis de Saint-Jean de Tholome œuvre dans différents domaines :

- L'Humanitaire pour soutenir des communautés scolaires et villageoises africaines (Container, cuiseurs solaires, soutien aux micros entreprises, Dispensaire, écoles…)
- La Musique (avec OX!) et le Théâtre en proposant différentes représentations (S'il Brille, Indian Flowers) Prochain spectacle à Viuz le 20 Octobre 2012)
- Les animations sportives (La Môlinette et Bientôt Oxball - Voir les affiches ci-dessous) et culturelles (concert Burkinature, festival Oxafrican…)
- Les randonnées et les centres de vacances avec des Ânes (Camps complets pour cet été)

www.oxalis-nature.com

ERMITE ERRANT

A chaque mue, le bernard-l'ermite doit changer de logement. Et à l'occasion de ce déménagement, il adopte un comportement social remarquable. Cœnobita clypeatus, une espèce terrestre des Caraïbes, se réunit en groupes d'individus de tailles différentes. Par ordre de grandeur, les pagures – l'autre nom des bernard-l'ermite – s'alignent et attendent que le plus grand ait trouvé un gîte adapté, libérant son habitat. Par effet domino, tous trouveront facilement une résidence correspondant à leur taille. C'est en dispersant des coquilles vides en laboratoire ou sur le terrain que les biologistes américains ont étudié ce comportement étonnant pour un crustacé dont le nom évoque plutôt une vie en solitaire.

En outre, les scientifiques ont observé que, lorsqu'un spécimen trouve une coque de gastéropode vide trop grande pour lui, il peut attendre jusqu'à 24 heures à proximité avant de s'éloigner. Le temps qu'un groupe se rassemble et que les visites à l'essai puissent commencer.

www.pourlascience.fr

LA QUALITÉ DE L'EAU À SAINT-JEAN

«Qu'il est agréable de découvrir le nom de sa commune dans la presse locale concernant la qualité de l'eau !!! Jamais contactée par ces supports ou l'enquêteur, je préfère répondre aux tholoméens sur nos actions réelles concernant le secteur de l'eau.»

Depuis 2001, date de mon élection à la fonction de Maire, le secteur de l'eau a toujours été une priorité durant ces 2 mandats et ce pour plusieurs raisons :
- Etre dans la continuité des travaux réalisés en assainissement et en protection des périmètres des sources par nos prédécesseurs ;
- Le manque d'eau historique sur notre commune rappelé par les sécheresses 2003 et 2008 ;
- Une vision à plus long terme de nos ressources en eau et de la qualité.

Pour le confirmer, ci-après la liste des travaux effectués depuis 2001 à ce jour :
- Assainissement Grange Cocarde aux Folliex : 267 896 € (délibération du 5/10/2001)
- Réseaux hydrauliques secteur Folliex – Ruddé : 571 300 € (délibération du 05/12/2001)
- Télégestion : 38 315 € (délibération du 26/07/2003)
- Assainissement Ruddé : 125 926 € (délibération du 08/10/2003)
- Captage du Creux et du Nant Diné : 187 151 € (délibération du 05/10/2004)
- Assainissement Bovère : 337 959 € (délibération du 09/07/2007).

Soit un total des travaux réalisés de 1 528 547 € dont 97,49 % concernent des travaux en direction des périmètres des sources, mais un encours de la dette très conséquent : 265 312 € qui nous oblige très raisonnablement à diminuer la cadence des projets malgré une subvention d'équilibre de 100 000 € en 2008 versée du budget général au budget eau.

Face à ces investissements, nous avons souhaité maintenir un prix de l'eau assainie acceptable pour nos concitoyens mais aussi à sa juste valeur :

Année	Prix de l'eau assainie	Année	Prix de l'eau assainie
2001	1,76 €	2007	2,40 €
2002	1,95 €	2008	2,50 €
2003	2,05 €	2009	2,50 €
2004	2,20 €	2010	2,50 €
2005	2,40 €	2011	2,50 €
2006	2,40 €	2012	2,70 €

Nous sommes attachés à un service de l'eau en régie et notre personnel technique entretient les installations techniques et les périmètres par le fauchage.

En parallèle, nous avons :
1) Mis en place un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) dès 2005 par convention avec le cabinet NICOT pour l'instruction et le contrôle des travaux des permis de construire des nouvelles maisons ;
2) Fait un schéma général de l'eau avec les communes de la CC4R (par rapport à l'interconnexion du réseau AEP avec le syndicat des Eaux de Peillonnex) afin de nous donner une vision à très long terme.

Au travers de la déclaration d'utilité publique des périmètres de protection des points d'eau, c'est une étape supplémentaire dans cette implication. Nous souhaitons la mise en œuvre du dernier périmètre des Rosay rapidement ayant confié la maîtrise d'œuvre à un bureau d'étude.
Plus que de la désinformation médiatique, notre équipe municipale est sensible à sa responsabilité de santé publique.

QUI CONTRÔLE ?

L'Agence Régionale de Santé (ARS) nous envoie chaque début d'année un planning des prélèvements d'eau réalisés par un laboratoire agréé par leurs soins soit :
- 5 prélèvements dans les réservoirs par an,
- 11 prélèvements sur le réseau de distributions (chez les particuliers).

Ces derniers font l'objet d'analyses dont les résultats nous sont systématiquement envoyés et ensuite condensés dans un rapport annuel qui est consultable sur simple demande.

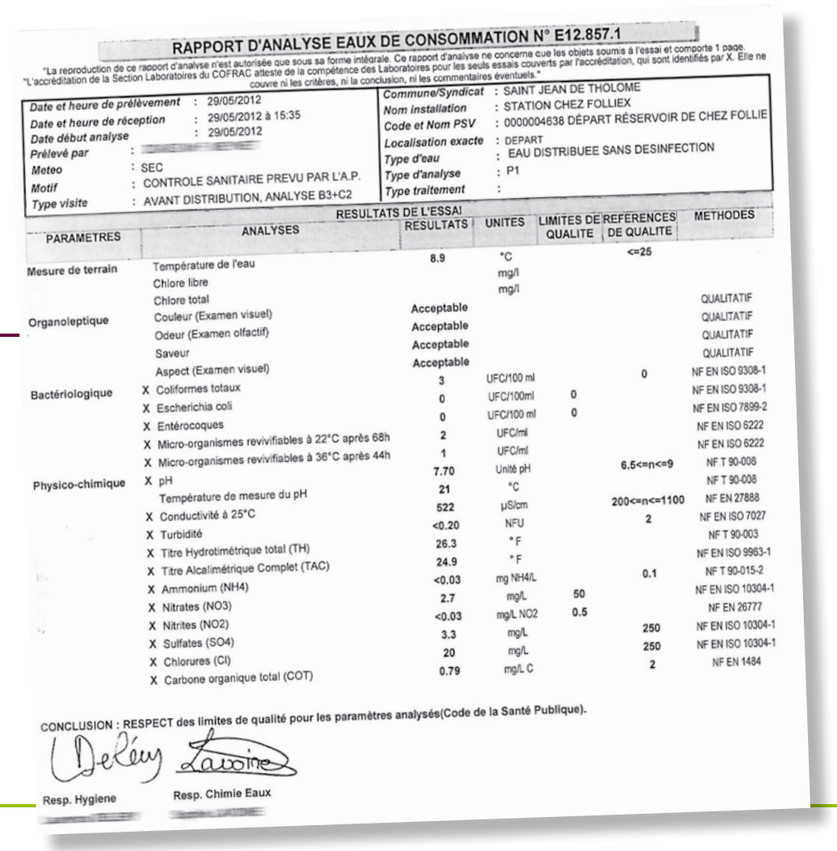

RAPPORT D'ANALYSE EAUX DE CONSOMMATION N° E12.857.1

"La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à l'essai et comporte 1 page. "L'accréditation de la Section Laboratoires du COFRAC atteste de la compétence des Laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, qui sont identifiés par X. Elle ne couvre ni les critères, ni la conclusion, ni les commentaires éventuels."

Date et heure de prélèvement	: 29/05/2012	Commune/Syndicat	: SAINT JEAN DE THOLOME
Date et heure de réception	: 29/05/2012 à 15:35	Nom installation	: STATION CHEZ FOLLIEX
Date début analyse	: 29/05/2012	Code et Nom PSV	: 0000004638 DÉPART RÉSERVOIR DE CHEZ FOLLIE
Prélevé par	: [illegible]	Localisation exacte	: DEPART
Meteo	: SEC	Type d'eau	: EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION
Motif	: CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.	Type d'analyse	: P1
Type visite	: AVANT DISTRIBUTION, ANALYSE B3+C2	Type traitement	:

RESULTATS DE L'ESSAI

PARAMETRES	ANALYSES	RESULTATS	UNITES	LIMITES DE QUALITE	REFERENCES DE QUALITE	METHODES
Mesure de terrain	Température de l'eau	8.9	°C		<=25	
	Chlore libre		mg/l			
	Chlore total		mg/l			
Organoleptique	Couleur (Examen visuel)	Acceptable				QUALITATIF
	Odeur (Examen olfactif)	Acceptable				QUALITATIF
	Saveur	Acceptable				QUALITATIF
	Aspect (Examen visuel)	Acceptable				QUALITATIF
Bactériologique	X Coliformes totaux	3	UFC/100 ml		0	NF EN ISO 9308-1
	X Escherichia coli	0	UFC/100ml	0		NF EN ISO 9308-1
	X Entérocoques	0	UFC/100 ml	0		NF EN ISO 7899-2
	X Micro-organismes revivifiables à 22°C après 68h	2	UFC/ml			NF EN ISO 6222
	X Micro-organismes revivifiables à 36°C après 44h	1	UFC/ml			NF EN ISO 6222
Physico-chimique	X pH	7.70	Unité pH		6.5<=n<=9	NF T 90-008
	Température de mesure du pH	21	°C			NF T 90-008
	X Conductivité à 25°C	522	µS/cm		200<=n<=1100	NF EN 27888
	X Turbidité	<0.20	NFU		2	NF EN ISO 7027
	X Titre Hydrotimétrique total (TH)	26.3	°F			NF T 90-003
	X Titre Alcalimétrique Complet (TAC)	24.9	°F			NF EN ISO 9963-1
	X Ammonium (NH4)	<0.03	mg NH4/L		0.1	NF T 90-015-2
	X Nitrates (NO3)	2.7	mg/L	50		NF EN ISO 10304-1
	X Nitrites (NO2)	<0.03	mg/L NO2	0.5		NF EN 26777
	X Sulfates (SO4)	3.3	mg/L		250	NF EN ISO 10304-1
	X Chlorures (Cl)	20	mg/L		250	NF EN ISO 10304-1
	X Carbone organique total (COT)	0.79	mg/L C		2	NF EN 1484

CONCLUSION : RESPECT des limites de qualité pour les paramètres analysés(Code de la Santé Publique).

Resp. Hygiene [illegible] Resp. Chimie Eaux [illegible]

SAINT JEAN DE THOLOME

BUDGET 2012

1) Les taux
- Pas d'augmentation des taux communaux
- Pas d'augmentation de la fiscalité additionnelle au profit de l'intercommunalité.

2) Comptes administratifs 2011
A) Budget général
> Résultat de fonctionnement : 198 310 €
> Résultat d'investissement : 472 636 €
B) Budget eau et assainissement
> Résultat de fonctionnement : 183 507 €
> Résultat d'investissement : 39 603 €
C) Budget CCAS
> Résultat de fonctionnement : 4 600 €

3) Budgets 2012
A) Budget général
> Fonctionnement : 1 051 604 €
> Investissement : 1 563 234 €
B) Budget eau et assainissement
> Fonctionnement : 254 800 €
> Investissement : 336 485 €
C) Budget CCAS
> Fonctionnement : 10 600 €

4) Quelques chiffres-clés
- Subventions dédiées aux associations : 10 048 €
- Participations aux différents syndicats ou structures intercommunales (200 000 € sur le budget principal) :
> Syndicat du Thy (station d'épuration) : 11 556 €
> Syndicat Risse et Foron (traitement des ordures ménagères) : 25 352 €
> ACPE (contrat enfance 0 – 3 ans) : 89 150 €
> SDIS (pompiers) : 27 988 €
> Autres (collecte des ordures ménagères, collecte sélective, MJCI, SYANE, PAYSALP, transports scolaires) : 85 498 €

SEMCODA : C'EST PARTI

Voici venu le temps des travaux après la partie administrative qui a duré plus longtemps que prévu pour différentes raisons :
- L'interdépendance entre la réalisation de l'immeuble locatif, des 4 villas à l'accession sociale et le projet routier dont la commune est maître d'ouvrage.
- La recherche de financement pour le compte de la commune depuis 2 ans pour un total de 328 606 € (crédits cantonalisés, amendes de police, dotation d'équipements des territoires ruraux, PVR…/…) en complément des fonds propres dédiés afin de minimiser le montant du prêt.
- Le cautionnement des prêts de la SEMCODA (commune à hauteur de 25 %, Conseil Général 75 %), la signature des marchés avec les entreprises de construction, la signature du bail emphytéotique avec la commune.

Dès cet automne, ce sera plus actif pour une durée des travaux planifiés entre le cabinet Uguet, en charge de la voirie, et SEMCODA qui occasionnera aussi quelques contraintes (circulation alternée, bruit, rotations de camions…/…).
RECEPTION définitive de l'ensemble le 1er trimestre 2014.
Une information publique aura lieu avec l'ensemble des acteurs dès cet automne.

REFUGE DE L'ESPOIR

Le refuge se déplace pour tout animal trouvé ou accidenté 7 jours sur 7 - 24h sur 24.

Nous organisons également des campagnes de stérilisations/castrations de chats sauvages et nous les relâchons sur le lieu de capture. Nous accueillons tous les animaux que les maîtres ne peuvent pas conserver (maladie, divorce, déménagement…). Ces animaux sont proposés à l'adoption tous les jours de 14h00 à 18h00. Vous pouvez aussi consulter notre site internet : www.animauxsecours.com.

Refuge de l'Espoir
284 rte de la Basse Arve
74380 ARTHAZ PND
Tél. 04.50.36.03.39

RÉFECTION DE LA PISTE FORESTIÈRE DU MÔLE

SOUS MAÎTRISE D'ŒUVRE DE L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

Après les subventions obtenues à concurrence de 80 %, les travaux ont démarré le 14 mai par les entreprises adjudicataires :
- Lot 1 : broyage et création d'une place de dépôt : entreprise BOIS DES ALPES à Hurtières (38)
- Lot 2 : pose de renvois d'eau : entreprise REVERDO (63).

Le maintien de l'activité pastorale sur l'ensemble du massif, l'exploitation de nos forêts communales respectives, la préservation de l'espace naturel du massif du Môle sont les points communs qui ont motivé les élus d'Ayze et de St-Jean.
La pose d'une barrière au pied de l'accès matérialise l'interdiction de circuler en véhicule à moteur conformément à l'arrêté de 1991 sauf pour les ayants-droits.
L'aménagement succinct du parking facilite le stationnement ainsi que le déneigement hivernal par le Conseil Général et notre service technique.
L'occasion de travailler ensemble qu'il faudrait prolonger par d'autres actions : espaces naturels sensibles avec le Conseil Général, plan de circulation avec l'ensemble des utilisateurs, schéma de desserte forestier, plan pastoral territorial…/…

NOUVELLE COLLECTE EN DÉCHETTERIE

COLLECTE DES TEXTILES / VÊTEMENTS

Notre organisation:
Quoi : les vêtements, textiles usagés, linge de maison, chaussures ou encore articles de maroquinerie.
Où : dans les conteneurs mis en place dans nos déchetteries,
Pourquoi : Le textile usagé, devient ainsi une matière exploitable et participe activement à :
- La minimisation du volume des ordures ménagères et donc la pollution ainsi que la réduction du coût d'incinération,
- La préservation des ressources naturelles,
- La création d'emplois.

Ce que deviennent vos vêtements ?

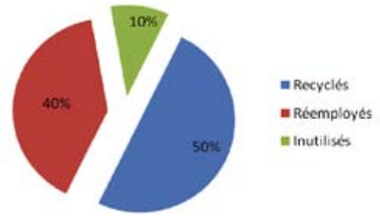

Les vêtements réemployés sont utilisés pour :
- L'essuyage industriel (essentiellement les tissus en coton),
- L'effilochage de laines et de tissus divers, aboutissant à l'obtention de matériaux réintégrables dans le neuf,
- L'isolation des bâtiments,
- La filière papier/carton.

Quelles consignes pour les dons de vêtements :
1. Utiliser des sacs au maximum de 30 litres afin qu'ils rentrent dans les conteneurs, (ne pas déposer de vêtements à l'extérieur des conteneurs).
2. Veiller à fermer les sacs.
3. Déposer des vêtements secs.
4. Les chaussures sont acceptées (liées par paire) ainsi que tout ce qui concerne la maroquinerie (sacs) et les accessoires (ceintures, bonnets, chapeaux etc).
5. Les objets qui n'ont pas de lien avec le textile (oreiller, traversin, jouets, vaisselle, médicaments etc) sont à déposer auprès des structures adaptées.

BILAN 2011 DU RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Dans le cadre de la gestion des 2 sites de déchetteries (Saint-Jeoire et Fillinges) confiée à la société EXCOFFIER, la CC4R a souhaité apporté un service de proximité aux 3 communes les plus éloignées (Mégevette, Onnion et Saint-Jean) en proposant une collecte des encombrants et ferraille.
Ci-après les tonnages en 2011 :

Communes	Encombrants	Ferraille
Mégevette	7.7 tonnes	2.1 tonnes
Onnion	3.9 tonnes	1.54 tonnes
St-Jean	11.46 tonnes	3.02 tonnes

Un service qui semble utile aux tholoméens pour autant qu'il ne se substitue pas aux visites régulières en déchetterie et que les consignes de tri soient bien respectées.
Nouveauté 2012 : ramassage des déchets gros électroménagers (réfrigérateurs, congélateurs…/…) et mise en place d'une benne écran et petits électroménagers (téléviseurs, robots ménagers…/…).

SAINT JEAN DE THOLOME

CC4R RAPPORT D'ACTIVITÉ

L'une, des dispositions de la loi Chevenement en date du 13 juillet 1999 visant à renforcer l'information des habitants sur l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (E.P.C.I).

Article L -39
Modifié par
LOI n°2010-1563 du 16 décembre 2010
- art. 34

document consultable en mairie

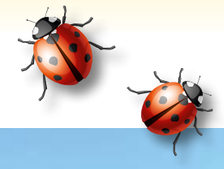

INSTALLATION D'UN ÉLEVAGE
DE BREBIS LAITIÈRES
EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE VERS CHÂTEAU

Jean-Marie Delavigne est arrivé en Haute-Savoie à l'âge de 7 ans et habite Saint Jean de Tholome, Chez Bardollet, avec sa compagne et leurs deux jeunes enfants. Il est titulaire du BPREA (Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole) en agriculture biodynamique. Exploitant agricole, il gère un petit commerce de fromages biologiques sur deux marchés hebdomadaires à Genève. Très attaché à une agriculture en harmonie avec la nature, il aime le contact et faire partager son projet et sa passion à ses clients.

Ce projet consiste à développer un élevage de brebis laitières en agriculture biologique, avec transformation du lait en fromages frais et affinés, et yaourts, élevage d'agneaux d'alpage et commercialisation en circuits courts. Pour cela, il dispose maintenant d'une ferme et 6 hectares de terres au hameau de Vers Château. Cette ferme vient d'être achetée par l'association Terre de Liens (1) à Michel Châtel (qui a décidé de diminuer son activité agricole et avec qui Jean-Marie collabore régulièrement) et a été confiée à Jean-Marie. Son troupeau de 100 brebis laitières peut profiter de 25 hectares en location auprès de plusieurs propriétaires de St Jean et Bonneville et d'un alpage avec chalet situé au bord du lac de Gers (au-dessus de Samoëns) dans le cadre d'une convention pluriannuelle avec la commune de Samoëns.

L'originalité du projet tient aussi à son montage : Jean-Marie ne souhaitait pas devenir propriétaire et l'achat de la ferme l'aurait mis dans une

situation d'endettement très lourd. L'association Terre de Liens a comme objectifs la préservation des terres agricoles et l'installation de jeunes agriculteurs « sans terres ». Elle collecte de l'épargne auprès de particuliers pour acheter des fermes et des terres comme ici à St Jean (actuellement elle possède une centaine de fermes en France) et les confie à des agriculteurs qui s'engagent dans une production biologique et un respect de clauses de protection de l'environnement. Terre de Liens est attentive au lien à développer entre les producteurs et les consommateurs et épargnants qui ont permis la réalisation de l'opération. La rencontre entre le projet de Jean-Marie Delavigne et la mission de Terre de Liens a permis sa concrétisation.

(1) pour information :
http://www.terredeliens.org/

Jeanmariedelavigne@yahoo.fr
09 61 26 31 90

MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE

Salarié pendant 9 ans en bureau d'étude de conception de cellules robotisées, Nicolas Bosson décide de se reconvertir professionnellement en passant un BPREA en maraîchage (Brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole) en 2010-2011 à la Motte-Servolex. Il s'installe en 2012, sur la commune de St-Jean de Tholome, en maraîchage biologique (avec certification par Ecocert). Sa production comprend une petite trentaine de légumes de saison (avec pour certains plusieurs variétés) et s'étend sur environ 4000 m² avec une serre de 160 m² pour la culture de tomates, poivrons, concombres… Après deux réunions, une à Marcellaz, le 9 mai au café altitude 648 et une autre lors d'une visite au jardin le 23 mai, un groupe d'une trentaine de personnes s'est formé pour l'aider à réaliser son projet et mettre en place un système de paniers sur le modèle des AMAP. Ce modèle a pour objectif de limiter les intermédiaires, les trajets et de recréer du lien social. Les distributions de paniers s'étendront de fin juillet à mi-décembre, soit 22 semaines. La moitié des personnes habitent sur la commune de St-Jean de Tholome et l'autre moitié est formée de personnes des alentours de la commune (Peillonnex, Marcellaz, Faucigny, la Tour, Viuz-en Sallaz,…). Les méthodes de culture de Nicolas s'intègrent dans une démarche globale de respect du sol et de son écosystème. En effet, il pratique la récupération d'eau de pluie pour l'arrosage de la serre, la culture sur buttes permanentes, sans labour pour préserver la vie du sol, le paillage pour réduire l'arrosage et le désherbage, la culture en association de plantes pour limiter les attaques de ravageurs, l'insertion de fleurs pour attirer les pollinisateurs et la fertilisation avec du fumier composté. Enfin, il cultive autant que possible en évitant la mécanisation.

BOSSON Nicolas
La fin de Folliex
74250 St Jean de Tholome
legumesdumole@hotmail.fr

SAINT JEAN DE THOLOME

L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES « CLAUDE MERVEILLE »

Elle regroupe les communes de Viuz en Sallaz et de St Jean de Tholome ; Présidente Mme Sandrine PIETON Viuz, Vice-présidente Mme Paulette ALLAMAND St Jean.

Des collectes de sang sont assurées à Viuz, à la salle culturelle et à St Jean à la salle de motricité de l'école.

Comment cela se passe-t-il ?

Bien simplement…

En accord avec l'E.F.S. (Établissement Français du Sang) des dates sont choisies respectant au mieux les exigences de chaque partenaire : le personnel et matériel du centre de transfusion, la disponibilité des locaux mis à disposition gracieusement par les mairies …

A son arrivée, le donneur est accueilli et pris en charge par l'équipe médicale de l'E.F.S. : secrétaire, médecin, infirmière. Après avoir pris connaissances de différentes informations et du questionnaire remis à chacun par le secrétaire, le chemin continue auprès du médecin pour un entretien en particulier, puis si l'accord de don est accordé, les infirmières prennent le relais pour la dernière étape, le prélèvement. Puis après l'effort, le réconfort ! Un repas chaud est servi à chaque donneur, instant très convivial.

Sur le plan local, le nombre des donneurs sera déterminant pour maintenir les collectes sur notre commune. Sur le plan national, l'équilibre est maintenu entre les dons et les besoins, mais il est très précaire, l'achat de sang à l'extérieur de nos frontières par la banque du sang serait un autre enjeu.

Nous lançons un appel à de nouveaux donneurs.

Pour une simple information, pour être convaincu de la nécessité du don de sang, pour essayer une fois (et essayer c'est souvent adopter !) nous vous attendons lors de nos prochains prélèvements.

Pour aider les malades, pour maintenir les collectes de proximité, merci à tous les donneurs.

Tout renseignement peut être pris sur place lors d'un collectage, ou auprès de Sandrine ou Paulette.

En 2011 : à St-Jean : 3 collectes ont eu lieu, 84 donneurs se sont présentés, 76 poches ont été prélevées. À Viuz : 5 collectes ont eu lieu, 300 donneurs se sont présentés, 260 poches ont été prélevées.

En 2012 : à St Jean : collectes les 17 août, 2 novembre. À Viuz : collectes les 20 juillet, 5 octobre, 14 décembre.

INAUGURATION DE L'EXPOSITION
« LES TRÉSORS DU GRENIER » - LE SAMEDI 25 FÉVRIER 2012 -

Cette exposition, organisée par le Pré aux Livres, association de Saint Jean de Tholome, avec le concours de Paysalp (prêts de matériel audio et visuel) ainsi que celui des habitants de la commune (photos, lettres, documents, outils anciens), se tenait à la bibliothèque, avec le soutien de la mairie. Les membres de cette association, usant de leur charme et de leur sourire, nous firent parcourir cette exposition, très intéressante par ailleurs, de façon fort agréable.Sur les coups de 16h30, dans la salle de motricité de l'école, nous eûmes droit à un spectacle de contes pour petits et grands enfants. Les conteurs de l'association des Veillées de Saint Jean se succédèrent pour nous emmener sur les chemins du rêve. Ils y réussirent tant et si bien que le retour sur terre fût rude.

C'est là qu'arriva à point nommé le vin d'honneur offert par la mairie, qui nous aida à retourner dans notre monde, qui n'est pas souvent un conte de fées. Nous terminerons en remerciant toutes les personnes qui, en participant à cette manifestation, donnent vie à notre commune.

JEUNES LYCÉENS ÉTRANGERS CHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL

D'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Angelika, jeune allemande, recherche une famille à partir du mois de septembre 2012 pour un semestre. Elle fait partie d'un club de théâtre, aime beaucoup la lecture et cuisiner. Elle aime énormément les animaux ! Mariana, jeune colombienne, passionnée par la France, arrivera à partir de septembre aussi pour un séjour de 4 mois et elle attend une famille avec impatience !

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir».

Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

CEI-Centre Echanges Internationaux
Karine Malle/ Le Lyaud
04 50 73 77 33 /
06 32 83 20 91
Bureau Coordinateur CEI
02 99 20 06 14

Classe culturelle financée à hauteur respective de 980 € par la commune de St-Jean et par le Conseil Général, le solde par le Sou des Écoles et une participation des parents.

ECOLE PRIMAIRE — 14 -15 ET 16 MAI 2012

LES CE2 CM1 CM2 MONTENT À LA CAPITALE.

La classe culturelle a comporté les visites suivantes :

- visite guidée de chefs d'œuvre au Louvre
- balade en bateau mouche
- ascension de la Tour Eiffel et de l'Arc de Triomphe
- descente des Champs Elysées
- promenade dans le parc des Buttes Chaumont
- Ateliers scientifiques à la Cité des enfants
- exposition Explora à la Cité des Sciences.

Nous remercions toutes les personnes qui de près ou de loin nous ont permis de mener à bien ce superbe projet.

Les enseignantes

Impression des enfants pour une des visites :

La Tour Eiffel

Nous avons visité la Tour Eiffel le mardi 15 mai. Depuis le haut, nous avons vu l'ensemble de Paris.

La tour mesure 324 m et compte 1665 marches. Ce qui est très dur à monter surtout que nous avons pris les escaliers ! Nous avons gravi jusqu'au deuxième étage. Mais la pluie nous a rattrapés et nous sommes allés nous mettre à l'abri dans la boutique du premier étage.

Ce n'est pas grave, c'était super !!

Tout le monde a aimé, même les maîtresses et le maître.

Paris c'est super !

LE RESTAURANT SCOLAIRE

Depuis 4 ans, la société Mille et un Repas fournit les repas aux demi-pensionnaires de l'école maternelle et primaire.

Dans le cadre des marchés publics, nous sommes au terme du renouvellement possible d'où une consultation pour un nouveau prestataire avec un cahier des précis à savoir :

- 20 % de produits bios insérés dans les menus,
- Priorité aux produits locaux (fruits, fromages…/…),
- Possibilité d'animations (gâteau d'anniversaire…/…),
- Prise en charge d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

4 offres reçues à ce jour, puis dégustation par les élus de la commission enfance suivie de l'attribution du marché lors du prochain Conseil Municipal pour être prêt lors de la rentrée scolaire, le 4 septembre.

UFOVAL

LES VACANCES, C'EST IMPORTANT !

Depuis deux ans, nos tris Fédérations de Haute-Savoie, Savoie et Isère ont uni leurs forces pour vous proposer des séjours vacances de qualité qui répondent aux attentes de chacun, et ouverts à tous les publics.

Ce partenariat a permis de dynamiser notre offre de séjours : encore plus de choix, encore plus de destinations et de nouvelles formules de séjours.

Nous ne sommes pas des marchands de vacances où apparence et superflu deviennent l'essentiel. Nous sommes des artisans qui construisons avec nos équipes nos séjours de A à Z, fidèles à nos principes d'association d'Education Populaire.

Nous n'utilisons pas les vacances pour induire des comportements adaptés à la société de consommation.

Nous voulons qu'elles soient un temps privilégié d'Education pendant lequel l'enfant, le jeune est auteur de l'expérience qu'il vit, un temps de construction de sa personnalité, d'une vie collective citoyenne et laïque complémentaire de la famille et de l'école.

Le résultat est probant puisque vous êtes de plus en plus nombreux à nous faire confiance. Nous avons enregistré une hausse de 15 % d'inscrits entre 2010 et 2011 pour nos trois départements, et vous êtes, selon notre enquête de satisfaction, 97 % à être satisfaits de nos séjours.

Nous espérons que vous trouverez dans cette brochure le séjour qui conviendra pour que votre enfant puisse expérimenter **« une colo qui nous rassemble » !**

Les présidents des Fédérations des Œuvres Laïques de l'Isère, Savoie et Haute-Savoie :

Philippe Sevrez, Bernard Chardonnel, Patrick Kolb

FÉDÉRATION DES ŒUVRES LAÏQUES DE HAUTE-SAVOIE (UFOVAL)
3, avenue de la Plaine - BP 340
74008 Annecy Cedex
Tél. 04 50 52 30 00
Fax 04 50 45 81 06
ufoval@fol74.org
www.fol74.org

VOUS AVEZ DIT MUSIQUE ?

A SAINT-JEAN, LES TROUBADOURS, REPRENNENT LEURS ACTIVITÉS LE 17 SEPTEMBRE 2012

Horaires et Tarifs pour l'année 2012-2013

ADHÉSION	(par famille)		15 €
COURS	**Description**	**Intervenants**	**Prix €**
PIANO	cours individuels adultes ou enfants dès 5 ans	Sandrine PERTIN	
	½ heure		370
	1 heure		670
ÉVEIL MUSICAL	pour les 4-7 ans le mercredi	Sandrine PERTIN	
	1 heure		150
SOLFÈGE	cours collectifs le mercredi ?	Sandrine PERTIN	280
	si vous prenez un cours de piano ou de guitare		80
GUITARE	cours individuel adultes ou enfants dès 7 ans (horaire à préciser)	Kresho SENJARIC	
	½ heure		540
	¾ heure		810
DJEMBÉ	percussion africaine, cours collectifs niveau éveil percussion, débutant et confirmé le jeudi	Ben BAH	
éveil percussion et débutant	¾ heure de 17h00 à 17h45	(mini. 8 élèves de 4 à 7 ans)	140
Intermédiaire	1 heure de 17h45 à 18h45	(à partir de 7 ans) ?	205
Ado & Adulte	1 heure 30 de 18h45 à 20h15		285
NB : OUVERTURE DES COURS COLLECTIFS À PARTIR DE 6 ÉLÈVES. COURS D'ESSAI DE DJEMBÉ OUVERT À TOUS : JEUDI 20 SEPTEMBRE, HORAIRES SELON CATÉGORIE, SALLE DE MOTRICITÉ. EN PARTENARIAT AVEC LA MJCI DE VIUZ-EN-SALLAZ.			
DANSE AFRICAINE	cours de danse africaine 1h30 de 20h15 à 21h45 le jeudi	Ben BAH	255
	Elèves de djembé prix spécial pour la danse		50
PAS DE COURS DURANT LES VACANCES SCOLAIRES !			
INSCRIPTIONS	**LA SALLE DE MUSIQUE** (au-dessus de la bibliothèque) samedi 1 septembre 2012, 10h00 – 12h00 (à la buvette du marché) samedi 8 septembre 2012, 10h00 – 12h00 mercredi 12 septembre 2012, 11h30 – 13h00		
OU CONTACTER	Sandrine PERTIN	par téléphone **06 49 43 15 91** par mail **sandrine.pertin840@orange.fr**	
	Isabelle RUIN	par téléphone **06 30 00 43 32**	
	Didier JUILLARD	par mail **les-troubadours-saint-jean-didier@live.fr**	

LES COURS SONT PAYABLES DE PRÉFÉRENCE PAR CHÈQUE !

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Le Conseil Municipal se tient le premier lundi de chaque mois. Madame le Maire reçoit sur rendez-vous le jeudi et le samedi.

Heures d'ouverture de la Mairie :

- Mardi : 14h - 17h (ouverture administrative)
- Jeudi : 16h30 - 19h
- Samedi : 8h30 - 11h

Une permanence téléphonique est assurée tous les jours de 8h à 12h et de 13h30 à 17h (sauf les mercredis, jeudis et vendredis).

Adresse
Chef-lieu-74250 Saint-Jean de Tholome
Tél. 04 50 95 10 38
Fax 04 50 95 14 46
Courriel : mairie@stjeandetholome.fr
Site internet :
http://www.stjeandetholome.fr
Blog : http//blogstjeandetholome.info/

BIBLIOTHÈQUE

Heures d'ouverture : lundi de 16h30 à 18h - mercredi de 9h30 à 11h - jeudi de 16h30 à 18h - samedi de 10h à 12h. Nous vous rappelons que pendant les vacances scolaires seule la permanence du samedi matin est assurée.

ARCHITECTE-CONSEIL

Doit être consulté à la mairie le quatrième vendredi du mois, de 13h30 à 15h30. Prendre rendez-vous auprès du Secrétaire de Mairie.

ASSISTANTE SOCIALE

Reçoit le mardi matin et le vendredi matin, à Saint-Jeoire, immeuble «Les Tilleuls», avenue de la Tour de Fer (à côté du Centre de Vacances «Le Nid»).

Sur rendez-vous, tél. 04 50 35 35 90.

ADMR DU MÔLE

73, place Germain Sommeiller
74490 Saint-Jeoire (au 1er étage de la salle des fêtes, en face du Trésor Public)
Tél./Fax 04 50 35 99 17

LE GEOPORTAIL DES SAVOIE :

Le Geoportail des Savoie est un outil permettant à tout citoyen d'accéder aux données descriptives de base du territoire des deux Savoie : cartographie générale, photographie aérienne, cadastre, plans locaux d'urbanisme, plan de prévention des risques. Il est prévu que d'autres données viendront enrichir celles-ci progressivement au fur et à mesure de leur disponibilité.
http://www.geoportail-des-savoie.org

INFORMATIONS EDF :

En cas de coupure d'électricité, vous pouvez téléphoner au numéro suivant : **810 333 074,** qui vous renseignera sur les causes et effets de la panne, ainsi que sur les délais quant au rétablissement du courant.

DÉCHETTERIE

Article 5 - Quantité admissible de déchets
Toute quantité inférieure à 2 m³ (0,5 m³ pour les déchets dangereux) par voyage sera réceptionnée gratuitement.
Au-delà d'une quantité apportée supérieure à 2 m³ (0,5 m³ pour les déchets dangereux) par jour, le gardien pourra refuser l'accès à la déchetterie.
Pour les professionnels, un bordereau signé par le gardien de la déchetterie et contresigné par l'usager sera automatiquement délivré. La collectivité se réserve le droit d'interdire l'accès aux déchetteries en cas d'usage excessif.

Article 6 - Horaires d'ouverture
Les heures d'ouverture des déchetteries sont affichées à l'entrée. L'accès du public est interdit en dehors des heures d'ouverture. Les déchetteries seront fermées tous les jours fériés.

Article 7 - Comportement et responsabilité des usagers
L'accès aux déchetteries et notamment les opérations de déversement des déchets dans les conteneurs ainsi que les manœuvres automobiles se font aux risques et périls des usagers.
Les usagers sont dans l'obligation de :
- respecter les règles de circulation afin d'éviter tout incident et encombrement de la plateforme : suivre le sens de circulation, ne pas stationner longuement, etc.,
- déposer les déchets dans les conteneurs appropriés.

Fermée les jours fériés.		
Horaires d'été, du 1er avril au 31 octobre		
Lundi	Fermée	13h30-19h
Mardi	Fermée	13h30-19h
Mercredi	Fermée	13h30-19h
Jeudi	Fermée	13h30-19h
Vendredi	9h-12h	13h30-19h
Samedi	9h-12h30	13h30-19h
Dimanche	Fermée	Fermée
Horaires d'hiver, du 1er nov. au 31 mars		
Lundi	Fermée	13h30-17h
Mardi	Fermée	13h30-17h
Mercredi	Fermée	13h30-17h
Jeudi	Fermée	Fermée
Vendredi	Fermée	13h30-17h
Samedi	9h-12h	13h30-17h
Dimanche	Fermée	Fermée

Pendant le temps de fermeture, le dépôt de déchets aux abords des déchetteries est rigoureusement interdit et passible de contravention régie par le Code Pénal.

ÉTAT-CIVIL À PARTIR DU 26/10/2012

DÉCÈS

RUIN	Anna, Lucienne	18/02/2012	LA TOUR
SENNE	Jean, Joseph, Antoine	27/02/2012	LA TOUR
CHATEL	Bernard, Clément	25/03/2012	LA TOUR
METRAL	Joseph	09/05/2012	ST-JEAN DE THOLOME
KRIEGIER	Henri	08/06/2012	ST-CLAUDE

NAISSANCES

PINSON	Alix, Blanche	29/12/2011	ST-JULIEN EN GENEVOIS
JOUVIN	Laura, Marguerite, Gabrielle	09/01/2012	ANNEMASSE
LAVIALLE	Ian, Stéphane, Jean	23/01/2012	METZ-TESSY
HEMMERLIN	Eloïse	03/02/2012	ANNEMASSE
LHERBIEZ	Sofia, Anna-Louise	07/02/2012	AMBILLY
TATU	Fanny	20/04/2012	CONTAMINE-SUR-ARVE

MARIAGES

TSYGANKOVA	Alla Sergeevna	20/04/2012
MERCIER	Hervé	20/04/2012
MAURICE DEMOURIOUX	Alexandra	12/05/2012
CARME	Olivier	12/05/2012
VERDAN ROULET	Delphine	26/05/2012
GROS	Christian	26/05/2012

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA CC4R : le 2ème lundi de chaque mois.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES 4 RIVIÈRES
Siège : Mairie - 74250 Marcellaz
Tél. 04 50 31 46 95
Fax 04 50 31 68 12
Site internet : http://www.cc4r.fr

PERMANENCE DU CONSEILLER GÉNÉRAL EN MAIRIE :

- **Mardi 26 juin 2012, de 15h à 16h**
- **Mardi 28 août 2012, de 15h à 16h**
- **Mardi 30 octobre 2012, de 15h à 16h**
- **Mercredi 26 décembre 2012, de 15h à 16h.**

www.felix-creation.fr - Crédits photos : Mairie Saint-Jean de Tholome - Fotolia - Thinkstock - X.